IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Résumé des décisions de l'Union européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché des médicaments du 30 mars 2023 au 30 mars 2023

(Publié en vertu de l'article 13 ou de l'article 38 du règlement (CE) n° 726/2004 du Parlement européen et du Conseil [1] ou de L'article 5 du règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil [2])

(2023/C 116 I/01)

— **Délivrance d'une autorisation de mise sur le marché** (article 13 du règlement (CE) n° 726/2004 du Parlement européen et du Conseil): **Accepté**

Date de la décision	Nom du médicament	DCI (Dénomination commune internationale)	Titulaire d'une autorisation de mise sur le marché	Numéro de l'entrée dans le registre communautaire	Forme pharmaceutique	Code ATC (code de classification anatomique, thérapeutique et chimique)	Date de notification
30.3.2023	BIMERVAX	Vaccin contre la COVID-19 (recombinant, avec adjuvant)	Hipra Human Health, S.L.U. Avda. la Selva, 135, 17170 Amer (Girona), España	EU/1/22/1709	Émulsion injectable	J07BN	30.03.2023

Toute personne qui souhaiterait consulter le rapport public d'évaluation sur les médicaments en question et les décisions y afférentes est invitée à contacter:

European Medicines Agency
Domenico Scarlattilaan 6
1083 HS Amsterdam
NETHERLANDS

[1] JO L 136 du 30.4.2004, p. 1.
[2] JO L 4 du 7.1.2019, p. 43.